AAH

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité – Travail - Justice

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

PRTSGEOO

DÉCRET N° 2017- 563 du 29 novembre 2017

accordant la nationalité béninoise à

Monsieur **Guillaume Paul REISACHER**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

vu la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité béninoise ;

vu le décret n° 272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité béninoise;

vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;

vu le décret n° 2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

vu le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;

vu la lettre en date à Cotonou du 18 janvier 2017 de Monsieur Guillaume Paul REISACHER et l'ensemble des pièces produites ;

sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 octobre 2017,

DÉCRÈTE :

Article premier
La nationalité béninoise est accordée à Monsieur **Guillaume Paul REISACHER**, né le 28 juillet 1991 à Strasbourg (France), fils de Guy Marie Michel REISACHER et de Véronique Claire KESSLER.

Article 2
Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application du présent décret.

Article 3
Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 novembre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Joseph DJOGBENOU

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Aurélien AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - MJL 8 - MAEC 2 - Autres Ministères 20 - Intéressé 1 - SGG 4 - JORB 1.